

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) Investissements Renaissance Lettre d'instructions et d'indemnisation au décès du titulaire

Selon le cas, les expressions portant la majuscule auront le sens indiqué dans la déclaration de fiducie relative au CELI de Investissements Renaissance.

Le présent formulaire doit être utilisé pour les versements à partir du Compte d'épargne libre d'impôt (« CELI ») au décès du titulaire du CELI : Si le titulaire défunt du CELI avait désigné une personne comme titulaire remplaçant et que ce dernier remplit les critères, le titulaire successeur désigné devient automatiquement le titulaire du CELI et ce formulaire N'EST PAS requis.

Section I – Les renseignements sur le client décédé doivent être fournis par le courtier

Nom du client décédé _____ N° de compte CELI du client décédé _____ Valeur du CELI au moment du décès _____ \$

Veuillez sélectionner le type de désignation pour le CELI du titulaire défunt détenu auprès de Investissements Renaissance.

- Le bénéficiaire est le conjoint ou le conjoint de fait, remplir la Section II ci-dessous.
 Le bénéficiaire autre que le conjoint ou le conjoint de fait ou aucun bénéficiaire désigné, remplir la Section III ci-dessous.

Section II – Le bénéficiaire est le conjoint ou le conjoint de fait

Remplissez cette section si vous êtes le conjoint ou le conjoint de fait (le « Conjoint ») du défunt et N'ÊTES PAS désigné comme titulaire remplaçant du CELI du défunt, mais comme bénéficiaire du CELI.

Le Conjoint du titulaire défunt qui a droit aux éléments d'actif détenus dans le CELI du titulaire défunt au moment du décès de celui-ci, que ces actifs soient dévolus en vertu de la succession ou par désignation de bénéficiaire, devrait prendre note qu'en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, il pourrait avoir le droit de cotiser un montant maximal correspondant à la valeur du produit du CELI du titulaire défunt à la date du décès ou, si elle est moins élevée, à la valeur du produit à la date du versement auquel le Conjoint avait droit, dans son propre CELI, à titre de « cotisation exclue ». Il n'est pas nécessaire que le Conjoint ait un droit de cotisation au CELI pour pouvoir se prévaloir de la cotisation exclue. Le Conjoint doit effectuer une cotisation à l'égard de son propre CELI avant la fin de la première année civile suivant l'année du décès du titulaire défunt.

Important : Dans les 30 jours du versement de la cotisation, le Conjoint doit faire une désignation selon laquelle il s'agit d'une « cotisation exclue », au moyen du formulaire RC240 – Désignation d'une cotisation exclue compte d'épargne libre d'impôt (CELI), auprès de l'Agence du revenu du Canada. Vous trouverez le formulaire à l'adresse suivante : <http://www.cra-arc.gc.ca/F/pbg/tf/rc240>.

Le fait d'effectuer une cotisation dépassant la valeur à la date du décès ou de ne pas produire le formulaire de déclaration RC240 dans les délais prescrits pourrait entraîner une cotisation excédentaire de la part du Conjoint et une pénalité fiscale de un pour cent (1 %) par mois sur le montant cotisé en sus. De plus, une pénalité fiscale de cent pour cent (100 %) peut s'appliquer sur tout revenu gagné résultant de la cotisation excédentaire.

En tant que Conjoint du défunt, je demande que les avoirs soient distribués comme suit (remplir la section A et/ou B ci-dessous) :

A. Cotiser à mon CELI Investissements Renaissance :

En espèces En nature _____ N° de compte Investissements Renaissance _____ Montant _____ \$

B. Transférez le solde dans un compte non enregistré Investissements Renaissance ou un compte bancaire ou payez par chèque : (Si vous avez choisi de NE PAS verser de cotisation à votre CELI Investissements Renaissance dans la case A ci-dessus, la somme totale est considérée comme le solde de votre compte.)

Tout en espèces Transfert vers un compte bancaire Envoyez le chèque directement à l'adresse ci-dessous
ou
 Tout en nature (tel quel) _____ N° de compte Investissements Renaissance _____

Renseignements bancaires (le cas échéant) : Il est obligatoire de joindre une formule de chèque pour les PP, les PRS et les rachats.

N° de transit _____ Code bancaire ou n° d'institution bancaire _____ N° de compte bancaire _____

Adresse pour l'envoi du chèque :

Adresse (numéro et rue) _____ Ville/Localité _____ Prov. _____ Code postal _____

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) Investissements Renaissance Lettre d'instructions et d'indemnisation au décès du titulaire

Déclaration et indemnisation par le Conjoint relativement au règlement du CELI du défunt (désigné ici comme « le CELI »). Le Conjoint doit signer ci-dessous.

Déclaration :

Je suis le Conjoint du titulaire défunt du CELI et je reconnais qu'étant donné que je verse le produit du CELI du défunt dans mon CELI en tant que cotisation exclue, il m'incombe de :

- confirmer que le montant que je cotise ne dépasse pas le montant autorisé de la cotisation exclue, qui correspond à la **valeur du produit** du CELI du titulaire défunt **à la date du décès** ou, si elle est **moins élevée**, à la valeur du produit à la date du versement auquel le Conjoint avait droit, dans son propre CELI à titre de « cotisation exclue ».
- remplir le formulaire de déclaration « RC240- Désignation d'une cotisation exclue compte d'épargne libre d'impôt » auprès de l'ARC dans un délai de 30 jours suivant la cotisation.

Je reconnais que si le montant versé dépasse la valeur à la date du décès, ou que je ne remplis pas ledit formulaire de déclaration dans un délai de 30 jours suivant la cotisation, je peux être passible d'une pénalité fiscale de un pour cent (1%) par mois pour cotisation excédentaire et passible d'une pénalité fiscale de cent pour cent (100 %) de tout revenu gagné résultant de la cotisation excédentaire. Je comprends que je suis responsable de toute taxe applicable qui pourrait résulter des sommes cotisées supérieures à la valeur à la date du décès ou du fait que je n'ai pas rempli le formulaire de déclaration dans les délais prescrits.

Indemnisation :

Attendu que :

- Le soussigné (désigné aux présentes comme le « Garant ») était ou se présentait comme étant le Conjoint du titulaire défunt immédiatement avant le décès de celui-ci et il est un adulte qui est le bénéficiaire désigné du produit du CELI conformément à un instrument;
- Le Garant a demandé que Investissements Renaissance lui verse le produit du CELI, conformément à l'instrument.

Par conséquent, compte tenu que Investissements Renaissance et Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire du CELI (les deux étant désignées dans les présentes, la « Banque CIBC »), versent le produit du CELI au Garant ou selon ses instructions, celui-ci s'engage à indemniser et convient de tenir à couvert la Banque CIBC contre l'ensemble des réclamations, demandes, actions, poursuites, pertes, frais, dépenses, dommages-intérêts ou responsabilités auxquels la Banque CIBC pourrait être exposée en raison ou à la suite du versement du produit du CELI au Garant ou selon ses instructions.

Il est également entendu et convenu que cette indemnité doit servir les intérêts des parties aux présentes et lier celles-ci ainsi que leurs héritiers, liquidateurs, successeurs, administrateurs et ayants droit.

Nom du Conjoint	NAS du Conjoint	N° de téléphone	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Adresse (numéro et rue)	Ville/Localité	Prov.	Code postal
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du représentant de la succession		
		Signature du représentant de la succession (signez dans la boîte)	

Section III – Représentant de la succession ou bénéficiaire autre que le Conjoint

Remplissez la présente section si vous êtes :

- le représentant de la succession les représentants de la succession un bénéficiaire autre que le Conjoint

S'il y a plusieurs bénéficiaires, veuillez remplir des formulaires additionnels.

En tant que représentant de la succession ou bénéficiaire du CELI du titulaire défunt, je demande que le produit du CELI du défunt auquel j'ai droit soit distribué comme suit vers un compte Investissements Renaissance non enregistré, un compte bancaire ou soit payé sous forme de chèque. Je comprends qu'il m'incombe de payer toute taxe applicable sur les sommes excédant la valeur à la date du décès.

- Tout en espèces Transfert vers un compte bancaire CIBC Envoyez le chèque directement à l'adresse ci-dessous
ou
- Tout en nature (tel quel)
- N° de compte Investissements Renaissance

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) Investissements Renaissance Lettre d'instructions et d'indemnisation au décès du titulaire

Renseignements bancaires CIBC (le cas échéant) : Il est obligatoire de joindre une formule de chèque pour les PP, les PRS et les rachats

N° de transit	Code bancaire ou n° d'institution bancaire	N° de compte bancaire
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Adresse pour l'envoi du chèque :

Adresse (numéro et rue)	Ville/Localité	Prov.	Code postal
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Si vous recevez le produit d'un CELI à titre de représentant de la succession, veuillez signer ci-dessous.

Nom du représentant de la succession	N° de téléphone
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Adresse (numéro et rue)	Ville/Localité	Prov.	Code postal
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

<input type="text"/>	<input type="text"/>	X <input type="text"/>
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du représentant de la succession	Signature du représentant de la succession (signez dans la boîte)

<input type="text"/>	<input type="text"/>	X <input type="text"/>
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du représentant de la succession	Signature du représentant de la succession (signez dans la boîte)

Indemnisation par le bénéficiaire autre que le Conjoint relativement au règlement du produit du CELI du défunt (désigné ici comme « le CELI »).

Remarque : cette partie ne doit être remplie que par le bénéficiaire autre que le Conjoint.

Attendu que :

- Le soussigné (désigné aux présentes comme le « Garant ») est ou se présente comme étant, conformément à un instrument ou à un acte de fiducie (cochez une seule case) :
 - un adulte qui est l'un des bénéficiaires désignés ou le bénéficiaire désigné du produit du CELI ci-dessus; ou
 - si le bénéficiaire est mineur et s'inscrit dans l'une des catégories de personnes suivantes (cochez une seule case) :
 - le ou les fiduciaires désignés du bénéficiaire; ou
 - le ou les représentants de la succession du CELI du titulaire défunt; ou
 - le ou les parents et/ou le ou les tuteurs légaux du bénéficiaire, ou
 - le(s) fiduciaire(s) du CELI désigné(s) dans la Déclaration de fiducie, ou
 - un organisme de charité constitué qui est l'un des bénéficiaires désignés ou le bénéficiaire désigné du produit du CELI.
- Le Garant a demandé que Investissements Renaissance lui verse le produit du CELI, en conformité avec la désignation du bénéficiaire constatée par écrit.
- Si la section 1b) ou 1c) s'applique, le Garant accepte de conserver le produit du CELI en fiducie, conformément à la loi pertinente et aux modalités énoncées dans l'instrument, et si cet instrument ne comporte pas ces modalités, tel que défini dans la Déclaration de fiducie. Si la section 1d) ci-dessus s'applique, le Garant confirme qu'il est un organisme de charité constitué.

Par conséquent, compte tenu que Investissements Renaissance et la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire du CELI (les deux étant désignées dans les présentes, la « Banque CIBC ») versent le produit du CELI au Garant ou selon ses instructions, celui-ci s'engage à indemniser et convient de tenir à couvert la Banque CIBC contre l'ensemble des réclamations, demandes, actions, poursuites, pertes, frais, dépenses, dommages-intérêts ou responsabilités auxquels la Banque CIBC pourrait être exposée en raison ou à la suite du versement du produit du CELI au Garant ou selon ses instructions, à l'exception des réclamations, demandes, pertes, actions, dépenses, dommages-intérêts et responsabilités résultant directement ou indirectement de la négligence grave ou de la fraude de Gestion d'actifs CIBC inc. ou de Compagnie Trust CIBC.

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI) Investissements Renaissance Lettre d'instructions et d'indemnisation au décès du titulaire

Il est également entendu et convenu que cette indemnité doit servir les intérêts des parties aux présentes et lier celles-ci ainsi que leurs héritiers, liquidateurs, successeurs, administrateurs et ayants droit.

Nom du Garant*	NAS**	N° de téléphone	
_____	_____	_____	_____
Adresse (numéro et rue)	Ville/Localité	Prov.	Code postal
_____	_____	_____	_____

_____	_____	X	_____
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du Garant*		

Nom du Garant*	NAS**	N° de téléphone	
_____	_____	_____	_____
Adresse (numéro et rue)	Ville/Localité	Prov.	Code postal
_____	_____	_____	_____

_____	_____	X	_____
Date (jj/mm/aaaa)	Nom du Garant*		

- * Si le Garant est un organisme de charité constitué, veuillez inscrire le nom de cet organisme en caractères d'imprimerie et demander à ses signataires autorisés de bien vouloir signer ci-dessus, au nom de l'organisme. Ces personnes ne sont pas les Garants, car seul l'organisme agit comme Garant.
- ** Obligatoire compte tenu des exigences relatives à la déclaration des revenus perçus après le décès du titulaire.